

Rencontre - débat

Pouvoir habiter dans la métropole : la parole aux habitants

La Métropole de Rennes, 43 communes et 450 000 habitants, lance une concertation avec les habitants sur son prochain programme local de l'habitat (PLH) 2023–2028. Pouvoir habiter dans la métropole, dans un contexte de croissance démographique et de nécessaire préservation des espaces naturels et agricoles, est un défi majeur pour les années à venir. Pour en débattre, quatre rencontres sont proposées aux habitants afin qu'ils puissent exprimer leurs attentes, propositions et critiques.

Programme des soirées de rencontre

- **Mardi 8 novembre à 18 h 30 à Chantepie**

La Maison pour Tous, salle Pierre Fouré, 86 avenue André Bonnin

- **Mardi 15 novembre à 18 h 30 à Pont-Péan**

Espace Beausoleil, 3 allée de la Mine

- **Mardi 22 novembre à 18 h 30 à Gevezé**

L'Escale, complexe sportif, 7 rue de Romillé

- **Mardi 6 décembre à 18 h 30 à Cesson-Sévigné – Temps fort de restitution**

Espace de Grippé, route de la Vallette

Tous les habitants de la métropole sont invités à participer à ces soirées de débat. À partir de témoignages filmés d'habitants de la métropole, les participants (habitants, élus, acteurs du logement, etc.) prendront la parole sur leur perception de l'habitat et les questions qu'ils se posent. La dernière rencontre sera une restitution.

Les échanges serviront de socle à la rédaction du Programme local de l'habitat (PLH) 2023 – 2028.

Déroulé des soirées de rencontre

- **Diffusion d'un film** réalisé par Grand Public, agence spécialisée dans la concertation, en juin 2022. Ce film est le fruit d'une enquête audiovisuelle qui donne la parole aux habitants de la métropole au sujet de l'habitat.
- **Débat** entre les habitants, les associations, les professionnels du logement (promoteurs, architectes, etc.) et les élus des communes de la métropole.

Les engagements forts de la métropole

La concertation s'organise en tenant compte d'engagements incontournables de la Métropole :

- Répondre aux besoins en logements
- Répondre au défi de la transition climatique et de la sobriété foncière

Calendrier de la démarche

Octobre à décembre 2021 : enquête logement sur le terrain et sur le site de la [Fabrique citoyenne](#). Pour préparer la concertation, une grande enquête a été organisée auprès des ménages, dans toute la métropole entre octobre et décembre 2021. L'objectif de cette enquête était de connaître les attentes et les besoins en logement des habitants de la métropole. Les résultats de cette enquête enrichissent la concertation et contribueront à l'élaboration du futur PLH. [Consulter les résultats de l'enquête](#).

2022 : rencontres dans toute la métropole avec projection du film donnant la parole aux habitants.

2023 : adoption du Programme local de l'habitat 2023 – 2028.

Un ambitieux Programme local de l'habitat pour répondre aux enjeux économiques, sociaux et écologiques

Rennes Métropole mène une politique volontariste en faveur du logement, en partenariat avec les professionnels et les 43 communes de la Métropole. Le cap de cette politique pour le logement est fixé par le PLH.

Ce programme vise à répondre aux besoins en logement des habitants de la métropole. Il incarne les valeurs du territoire, en particulier le droit au choix résidentiel, quelles que soient les situations familiales, professionnelles ou sociales. Il doit répondre aux grands défis que sont l'augmentation des coûts de la construction, la précarisation des ménages, la pression très forte sur le logement social, la transition écologique en définissant les objectifs en matière de politique de l'habitat et les actions concrètes pour les atteindre. Les habitants sont invités à participer à l'élaboration du PLH 2023 – 2028.
